

UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ 2006

Val de Loire - patrimoine mondial



FRÉQUENTER LE PATRIMOINE

ACCESSIBILITE, PRATIQUES, GESTION

25 - 29 septembre 2006



Appel à participation et à communications





Université européenne d'été 2006

Val de Loire patrimoine mondial

Dates

Du 25 au 29 septembre 2006

Lieu

- Angers, Université d'Angers (du 25 au 28 septembre) et Université Catholique de l'Ouest (le 29 septembre)
- Journée de terrain dans la région angevine
- Demi-journée de découverte des structures patrimoniales, touristiques et culturelles de la ville d'Angers

Organisée par

- L'Université d'Angers, en partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest
- La Mission Val de Loire / l'Institut international fleuves et patrimoine

Sous l'égide

- Du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Du Ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre du Programme incitatif « Attractivité de l'enseignement supérieur et innovation pour la mobilité internationale des étudiants », volet « Universités européennes d'été 2006 »

En collaboration avec

- Les établissements d'enseignement supérieur ou de recherche du Val de Loire :
 - Université de Nantes
 - Université d'Orléans
 - Université de Tours
 - Institut National d'Horticulture
 - École Supérieure d'Agriculture
 - École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage
 - BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)
- Les universités européennes associées à l'Université d'Angers
- Les universités européennes associées aux autres établissements d'enseignement supérieur du Val de Loire
- Le forum UNESCO « Université et Patrimoine »

Avec le soutien de (sous réserve)

- La Région Centre
- La Région des Pays de la Loire
- Le Département du Maine-et-Loire
- La Ville d'Angers et la Communauté d'Agglomération Angers Loire Développement
- Le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine
- La Caisse des Dépôts et Consignations



VAL DE LOIRE
PATRIMOINE MONDIAL



RÉGION
PAYS DE LA
LOIRE

Région Centre

> Présentation de l'université européenne d'été

Depuis l'inscription du Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les Universités d'été – désormais Universités européennes d'été – « Val de Loire patrimoine mondial », organisées sur un ou plusieurs des sites universitaires du Val de Loire, s'adressent à tous ceux qui s'intéressent aux questions du patrimoine : étudiants, universitaires, professionnels, acteurs institutionnels.

Ainsi, ont été traités successivement :

- en 2001 à Chinon (Université de Tours) : « Val de Loire patrimoine mondial » ;
- en 2002 à Tours : « Les grands fleuves du patrimoine mondial : de la crise à la culture du risque » ;
- en 2003 à Saumur (Université d'Angers) : « Habiter le patrimoine : sens, vécu, imaginaire » ;
- en 2004 à Orléans : « Economie et patrimoine : actualité, interactions, perspectives » ;
- en 2005 à Tours, Angers et Nantes : « Fleuves et patrimoines : identification, protection, valorisation ».

Ces manifestations ont chaque fois été organisées avec le souci de combiner les échanges scientifiques de haut niveau, les exposés didactiques et les retours d'expérience.

La participation d'étudiants, généralement au niveau master, a fait l'objet d'une démarche attentive, qu'il s'agisse des étudiants des universités ligériennes, toutes partenaires du projet puis du dispositif « Institut international fleuves et patrimoine », ou d'étudiants d'autres universités, françaises ou européennes.

Après une session 2005 très orientée vers les disciplines scientifiques, le thème retenu cette année, « Fréquenter le patrimoine : accessibilité, pratiques, gestion » fait largement appel aux sciences humaines, sociales et juridiques, de même qu'à l'économie, notamment par le biais du tourisme. Il permettra de compléter certains des points abordés pendant la session 2004 « Economie et patrimoine » et pourra prolonger utilement le thème de la session 2003 « Habiter le patrimoine ».

L'année 2005 a marqué le lancement de l'Institut international fleuves et patrimoine, structure destinée à fédérer les connaissances et les savoir-faire développés en Val de Loire dans le domaine de la gestion patrimoniale des corridors fluviaux, et à mettre ces compétences au service de tous à l'échelon national et international. L'année 2006 constitue ainsi la première année de plein exercice de cet institut dont la mise en place est en grande partie imputable à la réussite des Universités européennes d'été « Val de Loire patrimoine mondial ». L'Institut participera à l'organisation de la présente Université européenne d'été, en étroite liaison avec ses partenaires universitaires d'Angers.

> Problématique : « Le patrimoine est-il fréquentable ? »

Ce que l'on nomme « fréquentation du patrimoine » renvoie à un système complexe d'interactions entre des éléments de patrimoine et différentes populations : résidents, visiteurs, parmi lesquels on distingue des publics particuliers comme les jeunes publics. La « fréquentation » suppose un objet – l'élément patrimonial – dont l'accessibilité physique et psychologique est à travailler, des personnes – qui se caractérisent par des usages et des attitudes face à l'objet bien différenciés, et une planification - l'organisation des rapports entre l'objet et les personnes – dans laquelle on retrouve les préoccupations et les techniques de l'activité touristique.

L'engouement du public pour le patrimoine demeure paradoxal. Aux foules qui se pressent aux Journées du Patrimoine et dans certains sites s'opposent la confidentialité de certaines manifestations, la quasi clandestinité de nombreux autres lieux ou le fléchissement de la fréquentation de monuments pourtant reconnus. Cette contradiction, peut-être seulement apparente, en rencontre une autre : aux efforts engagés par les uns pour ouvrir et favoriser l'accessibilité, les autres répondent par la mise en avant des risques encourus, les menaces brandies et les entorses aux normes et règles établies. Cette Université d'été se propose d'explorer toutes les facettes de la fréquentation du patrimoine, sans exclusive ni vis-à-vis de telle ou telle catégorie patrimoniale, ni vis-à-vis de tel ou tel type de visiteurs. Les habitants comme les touristes ou les scolaires et autres amateurs éclairés seront convoqués.

L'ouverture, l'accueil et l'accessibilité au plus grand nombre semblent des objectifs louables pour une société ouverte et démocratique dans un monde d'individus mobiles. Le patrimoine appelé à participer à la construction des individus et des groupes est nécessairement accueillant pour remplir cette fonction. Les classements, les labels et autres formes de reconnaissance soulignent aux yeux de tous l'intérêt majeur de tel ou tel site et induisent nécessairement des flux de visiteurs que l'on tente ensuite de limiter. Mais que signifie ouvrir et rendre accessible et à qui ouvre-t-on ? Que vaut un patrimoine qu'on ne montre pas ou seulement aux initiés ? Au-delà de ces questions, la fréquentation ne met-elle pas en danger le patrimoine ?

Comment mettre en oeuvre l'accessibilité ?

La seule ouverture physique ne garantit pas l'accessibilité. Au sens de l'intelligibilité, elle suppose des apprentissages qui établissent une connivence entre l'objet et les visiteurs qui cherchent à en saisir le sens. On abordera les dispositifs techniques favorisant la fréquentation, les méthodologies de la médiation qui cherchent à donner au plus grand nombre les clés d'interprétation, comme les animations qui visent à faire vivre aux visiteurs une expérience mémorable. Par ailleurs, la diversité des publics doit également être prise en compte, soit que les habitants ont perdu le sens d'un patrimoine parfois ancien, soit que le degré d'altérité entre les visiteurs et les visités empêche une compréhension aisée.

Au sens strict de l'accès et de la gestion des flux, il se trouve que le plus grand nombre veut visiter les sites les plus remarquables et que la diffusion vers les sites moins fréquentés relève le plus souvent de la gageure et de la pétition de principe, sauf lors des visites répétées ou lorsque les visiteurs sont introduits par des médiateurs comme les habitants.

Aussi, l'absence de régulation génère des insatisfactions. Certes il paraît vain de déterminer des seuils de saturation ou d'évaluer à partir de quel niveau de fréquentation la satisfaction individuelle décroît, mais il faut bien reconnaître qu'il arrive un moment où l'affluence génère des frustrations, dès lors qu'on passe plus de temps à patienter pour entrer que pour jouir du spectacle ou que le spectacle est en partie gâché par l'affluence. Par ailleurs, gérer les flux c'est aussi respecter le public. Enfin, les simulacres ou autres visites

virtuelles constituent-ils des alternatives crédibles au-delà des quelques exceptions bien connues ? Dès lors, puisque comme dans d'autres domaines l'équilibre semble constituer un mythe, comment organiser cette gestion des flux ? Si des solutions sont mises en oeuvre, elles ne suscitent pas nécessairement l'adhésion. Elles ne sont pas non plus nécessairement efficaces. Ce qui est possible à l'échelle d'un site (mise en oeuvre de quotas quotidiens, simulacres...) ne l'est pas nécessairement à l'échelle d'une région...

Au sens de l'ouverture sociale, elle suppose que les limitations de fréquentation ne reposent pas sur des tarifs élevés, que des modulations tarifaires soient consenties et que l'équilibre économique soit recherché dans une gestion globale incluant les services périphériques (boutiques, restaurants...) et les retombées indirectes.

Quelles pratiques se déploient-elles dans le patrimoine ?

Les images stéréotypées sur la visite en groupes compacts masquent une réalité beaucoup plus diversifiée.

Dans la plupart des lieux patrimoniaux, la visite guidée en groupes indifférenciés ne remporte pas l'adhésion. L'individualisation et la diversité des pratiques affectent le tourisme et les loisirs, comme l'ensemble de la société. Ce décalage entre les aspirations des publics et l'inertie des propositions n'explique-t-il pas les décroissances de fréquentation constatées ici et là ? Quelles solutions sont-elles mises en oeuvre pour tel ou tel public ? Quel bilan peut-on dresser ? À l'échelle d'ensembles régionaux, les approches classiques par l'offre ou les produits, du type tourisme culturel, ne semblent pas pertinentes. D'une part, les plus nombreux mettent en oeuvre des pratiques que l'on peut décrire comme des combinaisons régionalisées de repos, de détente et de découverte. D'autre part, et au-delà, la diversité des pratiques domine et, à la limite, il y a autant de pratiques que d'individus.

Au-delà, la métaphore du troupeau ne nie-t-elle pas la capacité des touristes à donner du sens à leurs pratiques, ne conteste-t-elle pas toute intentionnalité et ne réserve-t-elle pas au seul spécialiste la capacité d'appréciation et la légitimité d'aller et de venir ? Si des pressions s'exercent et que le devoir de patrimoine est imposé comme nouvelle norme sociale, cela ôte-t-il toute autonomie aux individus touristes et autres visiteurs ?

La fréquentation du patrimoine est-elle un risque ?

Mais qui, ou quoi est menacé ? Est-ce le patrimoine en tant que tel qui est menacé ? S'il n'est pas douteux que l'accroissement de la population et le développement des mobilités posent des problèmes, l'usure du temps menace aussi, et peut-être davantage, le patrimoine. Au moins la fréquentation fournit-elle ou justifie-t-elle les moyens mis en oeuvre pour l'entretien.

Sont-ce les populations (toute la population ou seulement quelques groupes...) qui habitent le patrimoine ou la région qui sont menacées ? De ce point de vue, quelles sont ces menaces ? Quelles en sont les réalités et les représentations ? Dans une société mobile et d'habitat polytopique, les mêmes peuvent défendre l'ouverture ici, là où ils travaillent, et la fermeture ailleurs, là où ils ont choisi de se replier.

Tous les objets patrimoniaux ne sont pas placés dans des situations identiques. Comme on l'a déjà vu, si certains sites paraissent menacés par une fréquentation qui semble importante sinon excessive (à partir de combien ?), d'autres sont soumis au contraire au désintérêt. Entre trop de visiteurs et pas assez, cela ne va jamais. Si certains sites sont disponibles, au sens où la visite culturelle est devenue le seul usage, d'autres sont fréquentés par des populations diverses pour des usages concurrents. Dès lors, comment gérer les conflits qui en résultent ?

La question dépend aussi de l'échelle à laquelle on la pose. D'une part, les mobilités n'affectent pas que tel ou tel site mais aussi les environs. D'autre part, les objets patrimoniaux ne sont pas seulement ponctuels. À l'échelle régionale, la cohabitation n'est pas nécessairement aisée et les points de vue sont partagés entre ceux qui vivent des mobilités et ceux qui les subissent. Brandir les menaces et la défense du patrimoine, de l'environnement et l'étendard du développement durable peut constituer des paravents plus efficaces pour protéger des intérêts moins avouables ou moins faciles à défendre. Dès lors comment arbitrer les conflits ?

> Organisation des sessions

Programme prévisionnel

Cinq journées sont proposées. Certaines pourront être découpées en plusieurs ateliers ou comprendre des tables rondes. Des « grands moments » fédérateurs alterneront ainsi avec des séances de travail et de réflexion en ateliers ou tables rondes. Cette souplesse est essentielle pour permettre des phases de travail plus approfondi avec les chercheurs, les professionnels et les étudiants, tout en posant des cadres de réflexion communs.

Deux nouveautés seront proposées cette année, en dehors des habituelles sessions de travail et journée de terrain.

Les activités de découverte du patrimoine local par les participants seront étoffées : à la journée de terrain dans la périphérie d'Angers (découverte du patrimoine local naturel et culturel, avec une approche en relation avec le thème choisi) s'ajoutera une après-midi de travaux consacrés à la découverte des structures patrimoniales, touristiques et culturelles de la Ville d'Angers. Cette demi-journée « urbaine » sera préparée en amont par des enseignants-chercheurs et des professionnels du tourisme et du patrimoine de la Ville d'Angers

La forme des sessions de travail sera diversifiée, dans une optique de transmission pédagogique. Outre les séances plénières et les tables rondes, les participants pourront bénéficier d'« ateliers suivis » : différents groupes seront constitués pour étudier ensemble, de manière suivie, un thème transversal, ou encore pour revenir sur les situations rencontrées sur sites, sous forme de discussions et d'échanges tant avec des enseignants-chercheurs et autres professionnels qu'avec les responsables des sites visités.

> *Lundi 25 septembre [Université d'Angers]*

- Accueil et ouverture officielle
- Thème 1 : « Accessibilité »

> *Mardi 26 septembre [Université d'Angers, puis à travers la ville]*

- Matin : thème 1 : « Accessibilité »
- Après-midi : Découverte des structures patrimoniales, touristiques et culturelles de la Ville d'Angers

> *Mercredi 27 septembre [Université d'Angers]*

- Thème 2 : « Pratiques »

> *Jeudi 28 septembre [dans la région angevine]*

- Journée de terrain

> *Vendredi 29 septembre [Université Catholique de l'Ouest]*

- Thème 3 : « Gestion »
- Clôture

Le programme est amené à évoluer en fonction du travail du Comité Scientifique et des réponses à l'appel à communications.

Les publics attendus

« Les Universités Européennes d'été proposent principalement des activités didactiques à des étudiants avancés participant à un cycle de formation initiale ou continue dans les différents pays de l'Union européenne ou dans des pays en phase de pré-adhésion.

Tout en conservant leur dimension européenne, ces sessions fournissent une occasion pour affirmer l'attractivité de l'enseignement supérieur français et l'ouverture internationale des établissements...

Outre leur contenu académique, les Universités Européennes d'été comporteront des activités culturelles et de découverte du patrimoine de la région d'accueil.

L'orientation principale des Universités Européennes d'été vers un public étudiant n'exclut pas qu'elles comportent également des sessions destinées aux enseignants et chercheurs, des réunions d'experts ou des manifestations scientifiques ... » (extrait du texte de l'appel d'offre UEE 2006)

Le public attendu sera donc volontairement pluriel : étudiants français et étrangers, enseignants chercheurs, praticiens. Ainsi l'Université accueillera :

> Les étudiants et enseignants-chercheurs

- des universités du Val de Loire
- des universités françaises et étrangères présentes aux Universités d'été 2001, 2002, 2003, 2004, 2005
- des universités étrangères partenaires des universités du Val de Loire
- des universités du forum UNESCO

> Les acteurs économiques et décideurs locaux :

- représentants des services de l'État
- représentants des collectivités territoriales
- professionnels du tourisme, de l'architecture, du patrimoine, de la culture
- industriels...

Les activités de l'Université européenne d'été pourront être suivies dans le cadre de la formation continue.

Validation

Des crédits ECTS pourront être accordés aux étudiants ayant participé à l'ensemble des travaux. Les autres participants pourront valider l'Université au titre de la formation professionnelle.

Diffusion et valorisation

Les activités de l'Université d'été feront l'objet de rubriques dédiées sur les sites Internet de l'Université d'Angers et de la Mission Val de Loire.

Elles seront consultables à l'avance et donneront des informations sur le programme, les intervenants, l'organisation, les sorties de terrain.

À l'issue de l'Université d'été et comme pour les sessions précédentes, des actes seront édités.

> Organisation de l'Université d'été

La maîtrise d'ouvrage du projet est confiée à l'Université d'Angers. L'organisation proprement dite sera assurée conjointement d'une part par l'Université d'Angers, en partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest, et d'autre part par la Mission Val de Loire (syndicat mixte interrégional regroupant les régions Centre et Pays de la Loire), par le biais de l'Institut international fleuves et patrimoine, service interne du syndicat mixte.

L'après-midi urbaine de découverte de structures patrimoniales, touristiques et culturelles sera organisée en collaboration avec les services techniques de la Ville d'Angers et les services dédiés de l'Etat présents dans l'agglomération.

Comme les années précédentes, les organisateurs s'appuieront sur un Comité Scientifique réunissant universitaires et professionnels du Val de Loire et d'ailleurs.

Comité Scientifique et Technique (sous réserve)

- Patrick BARBIER, professeur, Université Catholique de l'Ouest
- Jean-Pierre BERTON, professeur, Université de Tours
- Joëlle BURNOUF, professeur, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Zone Atelier Loire
- Francis DEGUILLY, DRAC Centre
- Rémi DELEPLANCQUE, chargé de mission Education-Culture, Mission Val de Loire
- Christophe DEMAZIÈRE, Université de Tours
- Jean DUCHESNE, professeur, Institut National d'Horticulture
- Jean-Marie FOTSING, professeur, Université d'Orléans
- Pierre FRUSTIER, maître de conférences, IUT de La Roche-sur-Yon, Université de Nantes
- Joëlle FUSTEC, Ecole Supérieure d'Agriculture
- Patrick GILLET, vice-recteur de l'Université Catholique de l'Ouest
- Jacques GIRARDEAU, vice-président du Conseil Scientifique de l'Université de Nantes
- Claire GIRAUD-LABALTE, maître de conférences, Université Catholique de l'Ouest
- Myriam LAIDET, chargée de mission Développement durable, Mission Val de Loire
- Elisabeth LAMBERT, maître de conférences, Université Catholique de l'Ouest
- Corinne LARRUE, professeur, Université de Tours
- Elise LAVIÉVILLE, chargée de mission Logistique-Montage de projets, Institut international fleuves et patrimoine, Mission Val de Loire
- Olivier LAZZAROTTI, professeur, Université d'Amiens
- Jean-Pierre LEPRÊTRE, directeur de recherche, BRGM Orléans
- Philippe MAUD'HUI, ODI France
- Loïc MÉNANTEAU, CNRS, Université de Nantes
- Laure-Elise MILLE, chargée de mission Communication, Institut international fleuves et patrimoine, Mission Val de Loire
- Gérard MOGUEDET, professeur, Université d'Angers
- Jean René MORICE, maître de conférences, Université d'Angers
- Catherine MOUNEYRAC, professeur, Université Catholique de l'Ouest
- Vincent PERTHUISOT, directeur scientifique de l'Institut international fleuves et patrimoine, Mission Val de Loire
- Alain PLANÇON, professeur, Université d'Orléans
- Marielle RICHON, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Vincent ROTGÉ, directeur des actions internationales de l'Institut international fleuves et patrimoine, Mission Val de Loire
- Sylvie SERVAIN - COURANT, Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois
- Philippe TANCHOUX, maître de conférences, Université d'Orléans
- Dominique TREMBLAY, directeur de la Mission Val de Loire
- Philippe VIOLIER, professeur, directeur de l'ESTHUA, Université d'Angers

> Participation

Les frais de participation sont forfaitairement de 100 € pour les individuels (15 € pour les étudiants), à régler par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université d'Angers. Le tarif « entreprise » est de 250 €. Ces frais couvrent la participation à l'Université européenne d'été, la documentation, les déjeuners des 25, 26, 27, 28 et 29 septembre.

Les personnes souhaitant ne participer qu'à une partie de la manifestation sont priées de nous contacter ; des solutions (tarif à la journée) leur seront proposées.

Les personnes présentant une communication sont exonérées des frais de participation.

Tous les participants recevront début juillet des informations concernant les modalités d'inscription et d'organisation pratique.

> Présentation de communications

Les personnes souhaitant présenter une communication sont priées d'envoyer un résumé d'une page, selon la charte jointe en précisant dans laquelle des thématiques proposées elles souhaitent s'inscrire (« Accessibilité » - « Pratique » - « Gestion »), avant le **24 mai, date impérative**, en fichier attaché, et aux deux adresses suivantes :

Mail : institut@mission-valde Loire.fr

M. Vincent Perthuisot
Institut international fleuves et patrimoine
Mission Val de Loire
81 rue Colbert, BP 4332
37043 Tours Cedex 1, FRANCE
TEL : 02 47 66 06 65 - FAX : 02 47 66 02 18

Mail : philippe.violier@univ-angers.fr

M. Philippe Violier
Université d'Angers, IMIS ESTHUA
7 allée François Mitterrand - BP 40455
49004 Angers, FRANCE
TEL : 02 41 96 22 34 - FAX : 02 41 96 22 00

Calendrier

La sélection des communications retenues sera faite par le Comité Scientifique et Technique. Les auteurs seront informés dans le courant du mois de juin.

Le texte complet des communications retenues devra impérativement être envoyé avant le **24 août 2005**.

24 mai 2006

Date limite de retour des propositions de communication avec résumés

14 juin 2006

Les auteurs seront prévenus de l'acceptation de leur proposition de communication

24 août 2006

Date limite de retour du texte complet des communications

25 au 29 septembre 2006

Université européenne d'été

Appel à participation et à communications
UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ 2006
Val de Loire patrimoine mondial

ANGERS
25 - 29 septembre 2006

INSCRIPTION

TITRE (Dr., M., Mme, Prof. etc.) :

.....

NOM :

.....

ADRESSE :

Professionnelle, Tel/Fax/e-mail :

.....

.....

.....

Personnelle, Tel/Fax/e-mail :

.....

.....

.....

Langues : Français/ English

Je souhaite recevoir le programme

Je participerai au colloque

Je souhaite présenter une communication (date limite de soumission d'un résumé :
le **24 mai 2006**)

Titre :

.....

Thématique (cf. supra) :

.....

Bulletin à retourner par courrier ou par mail (de préférence) aux deux adresses suivantes :

Mail : institut@mission-valdeloire.fr

M. Vincent Perthuisot
Institut international fleuves et patrimoine
Mission Val de Loire
81 rue Colbert, BP 4332
37043 Tours Cedex 1, FRANCE
TEL : 02 47 66 06 65 - FAX : 02 47 66 02 18

Mail : philippe.violier@univ-angers.fr

M. Philippe Violier
Université d'Angers, IMIS ESTHUA
7 allée François Mitterrand - BP 40455
49004 Angers, FRANCE
TEL : 02 41 96 22 34 – FAX : 02 41 96 22 00

Appel à participation et à communications
UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ 2006
Val de Loire patrimoine mondial

ANGERS
25 - 29 septembre 2006

CHARTRE DE SOUMISSION DU RÉSUMÉ

Date limite d'envoi

Mercredi **24 mai** 2006

Éléments à indiquer

Nom(s) et prénom(s) du ou des auteurs
Laboratoire ou service (appartenance)
Adresse
e-mail
Titre de la communication
Thème concerné

Présentation du résumé (1 page)

- Présentation :
 - Document Word
 - Marges : haut, bas, droite, gauche : 2,5 cm.
 - Reliure : 0,5 cm à gauche.
 - Police : Times New Roman.
- Titre de la communication :
 - 14 points, majuscules, gras, centré.
- Noms et adresses des auteurs :
 - 12 points, centrés.
 - Nom de l'auteur présentant la communication souligné.
 - Adresses en italiques.
- Texte :
 - 12 points, interligne 1, justification droite et gauche.

NB : que la communication relate une expérience close ou une initiative en cours, merci d'indiquer :

- 1 – le contexte scientifique ou professionnel de l'expérience
- 2 – le constat de départ
- 3 – la problématique / la question / le problème à résoudre
- 4 – les résultats attendus ou observés

Images (le cas échéant) :

- Insérées dans le texte

- Important : joindre également un dossier contenant les IMAGES EN HAUTE DÉFINITION (300 ppp) au format .jpg

Envoi :

Les résumés devront être envoyés par e-mail en document attaché aux deux adresses suivantes :

institut@mission-valdeloire.fr
philippe.violier@univ-angers.fr